

**AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE L'IMAGE DES PARENTS ACCOMPAGNATEURS
ET DES ENFANTS MINEURS DANS LE CADRE DU PROJET PEDIBUS
ANNEE 2021-2022**

Dans le cadre du projet Pédibus, des photos ou vidéos peuvent être prises et utilisées en vue de promouvoir cette activité. En référence à la loi protégeant la vie privée et en tant que représentants légaux de votre enfant mineur, la Ville doit vous demander pour vous-même et votre enfant une autorisation préalable à l'utilisation de ces médias.

La Ville s'engage à ce que ces médias ne fassent l'objet d'aucune exploitation commerciale.

Conformément à la loi, vous disposerez d'un droit de retrait de certains médias si vous le jugez nécessaire (demande à formuler par écrit au service Enfance Jeunesse).

Je soussigné(e) :

Agissant en qualité de :

De l'enfant, né(e) le

De l'enfant, né(e) le

De l'enfant, né(e) le

- autorise la Ville de Bois-Guillaume à utiliser mon image et celle de mon enfant pour promouvoir l'activité Pédibus dans le cadre de ses locaux scolaires et périscolaires (notamment lors des moments de valorisation, d'exposition, de projection) :

A prendre des photos : OUI NON

A filmer : OUI NON

- autorise la Ville de Bois-Guillaume à utiliser mon image et celle de mon enfant pour promouvoir cette activité en dehors de ses locaux :

Sur le site internet de la Ville ou blogs du service enfance jeunesse :

A prendre des photos : OUI NON

A filmer : OUI NON

Sur le magazine municipal, des prospectus, des flyers de la Ville de Bois-Guillaume

A prendre des photos : OUI NON

Sur des journaux locaux (Paris Normandie, bulletin de Darnétal ...) :

A prendre des photos : OUI NON

Conservation des médias : les médias seront conservés par les services de la Ville pendant l'année scolaire de référence. Les médias utilisés sur le site Internet de la Ville et le Mag seront quant à eux durables dans le temps.

Parent 1/tuteur légal	Parent 2/tuteur légal
Fait à :	Fait à :
Date :	Date :
Signature :	Signature :